

Informations de base	
2014/2686(DEA)	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
DEA - Procédure d'acte délégué	
Exemption pour le mercure contenu dans les tubes lumineux à décharge de fabrication artisanale utilisés pour les enseignes et la signalétique lumineuses, l'éclairage décoratif ou architectural et spécialisé et les créations lumineuses	
Complétant 2008/0240(COD)	
Subject	
3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Acteurs principaux			
	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
Parlement européen	Commission au fond ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire		